Cinquante troisième année. - N° 187 A Vendredi 27 septembre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 382

24 – DORDOGNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

Ventes et cessions

535 337 182 RCS Périgueux.
HUSO.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 209940 EUR.
Adresse : la Veyssiere, 24190 Neuvic.
Oppositions : Art.L.236-21 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet d'apport partiel d'actif AVIS AU BODACC RELATIF AU PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF SOCIETE APPORTEUSE : HUSO SAS au capital de 253.053 € Siège social : La Veyssière 24190 NEUVIC RCS PERIGUEUX 535.337.182 SOCIETE BENEFICIAIRE : TRUFFUS SAS au capital de 800.000 € Siège social : 5 rue Prieuré 31000 TOULOUSE RCS TOULOUSE 848.366.472 Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la Société Bénéficiaire est prévue : Actif apporté : 147.084€ Passif pris en charge : 0€ Actif net apporté : 147.084 € Rapport d'échange des droits sociaux : Aux termes d'un projet de traité d'apport partiel d'actif que les parties ont décidé de soumettre au régime des scissions conformément à l'article L 236-22 du Code de commerce, il est prévu l'apport à la société bénéficiaire de la branche complète et autonome d'activité " truffe ". En rémunération de cet apport, la SAS TRUFFUS émettrait, au titre d'une augmentation de capital d'un montant de 71.400 €, 71.400 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 €, entièrement libérées et attribuées à la SAS HUSO. La différence entre la valeur nette des biens apportés et la valeur nominale des actions rémunérant cet apport soit 75.684€ constituera une prime d'apport qui sera inscrite au passif du bilan de la SAS TRUFFUS et sur laquelle porteront les droits de tous les associés anciens et nouveaux. Le projet d'apport partiel d'actif a été établi sous la condition suspensive de son approbation par les assemblées générales des associés des sociétés apporteuse et bénéficiaire. Oppositions : Les créanciers des Sociétés apporteuse et bénéficiaire dont les créances sont antérieures au présent avis pourront former opposition dans les conditions et les délais prévus par les articles L 236-21 et L 236-14 du Code de commerce. Date du projet de traité d'apport partiel d'actif : 13 septembre 2019 Date du dépôt pour la société apporteuse : 23 septembre 2019 Lieu du dépôt pour la société apporteuse : PERIGUEUX Date du dépôt pour la société bénéficiaire : 23 septembre 2019 Lieu du dépôt pour la société bénéficiaire : TOULOUSE.

Le Directeur de l'information légale et administrative : Bertrand MUNCH